



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Pôle Services aux Entreprises

Monsieur Serge DE CARLI
Maire de Mont-Saint-Martin
Mairie de Mont-Saint-Martin
1 boulevard du 8 mai 1945
54350 MONT-SAINT-MARTIN

Affaire suivie par : Yves SCHULTZ
Tél : 03 83 85 54 37
E-mail : y.schultz@nancy.cci.fr
N/Réf : YSC - 12/23-032

Nancy, le 5 décembre 2023

Objet : Modification simplifiée n°2022-1 du PLU de Mont-Saint-Martin

Avis de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre courrier en date du 1^{er} décembre 2023 par lequel vous me transmettez le dossier de modification simplifiée n°2022-1 du PLU de la commune de Mont-Saint-Martin.

Une lecture attentive par mes services de l'ensemble des pièces transmises nous a permis de prendre acte des motivations justifiant l'engagement de cette procédure.

Selon notre analyse, le contenu des éléments de la modification n'est pas de nature à impacter l'économie générale du PLU actuellement en vigueur.

En conséquence, la CCI Grand Nancy Métropole **n'a aucune remarque particulière à formuler** concernant ce dossier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous !

Le Président,
François PÉLISSIER

Collectivités et
Développement Local

Votre correspondant:
Airy PICHON

Laxou

5 rue de la Vologne
54520 Laxou
Tél : 03 83 93 34 10
Fax : 03 83 93 34 00
Email : accueil@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Antenne de Briey

33 rue René Dorme
54150 Briey
Tél : 03 82 46 17 81
Fax : 03 82 46 38 83

Antenne de Lunéville

6 rue Antoine Lavoisier
54300 Moncel lès Lunéville
Tél : 03 83 74 19 59
Fax : 03 83 73 78 40

**Monsieur le Maire de MONT-SAINT-
MARTIN**

**1 Bd du 8 Mai 1945,
54350 MONT-SAINT-MARTIN**

Laxou, le 12 décembre 2023

Monsieur le Maire,

Par courrier en date de réception du 1^{er} décembre 2023, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification du **Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin**.

Après étude du dossier, nous pouvons vous informer que votre projet tel que notifié n'amène aucune observation particulière de la notre part.

Aussi, nous avons l'honneur de vous informer que nous **émettons un avis favorable**.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président



Laurent ROUYER



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le **23 NOV. 2023**

Le directeur départemental

à

Monsieur le Maire
Mairie de Mont-Saint-Martin
01 Boulevard du 08 Mai 1945
54350 MONT-SAINT-MARTIN

Service Aménagement Mobilité Énergie Juridique

Référence : 033/2023

Affaire suivie par : Corinne DELANCE

tél : 03 83 91 40 43

ddt-amej-pat-planif@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Objet : avis sur projet de modification simplifiée n° 2022-1 du PLU de MONT-SAINT-MARTIN

PJ :

Monsieur le Maire,

Par courriel en date du 10 novembre 2023, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n°2022-1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONT-SAINT-MARTIN. La modification projetée pour cause d'erreur matérielle porte sur la suppression du classement en Espace Boisé Classé de la parcelle AP 0485, intégrée par ailleurs à la zone UB.

Je prends acte de la modification projetée. Toutefois, au vu de la localisation de la parcelle en extrémité de promontoire, de la proximité immédiate d'une servitude au titre des monuments historiques, et en l'absence d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur ce secteur, il est vivement recommandé de porter une attention particulière à l'intégration paysagère de la zone concernée pour les projets à venir. Le cas échéant, il est possible de recourir à l'article R.111-27 du Code de l'Urbanisme qui permet d'imposer aux porteurs de projet, des prescriptions au titre du paysage.

Pour le directeur départemental,

le Chef du Service « Aménagement Mobilité
Énergie Juridique »


Frédéric THORNER

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n° 60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00